

Ce prospectus est d'application
à partir du 27/05/2008

Prospectus crédit à la consommation

☐	Vente à tempérament / Prêt à tempérament	2
☐	Budget Actif Indirect	4
☐	Carte de crédit Citi MasterCard	6

Intermédiaire de crédit



OMNICONFORT sa
Chaussée de Renaix 62
B 7500 TOURNAI
TVA BE0407.816.407

Ce document est disponible à l'adresse www.omniconfort.be/CreditConsommation.pdf

Certains types de crédit repris dans le présent prospectus peuvent ne pas être proposés par cet intermédiaire de crédit. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous renseigner directement auprès de cet intermédiaire.

citibank®

Citibank est une des banques les plus importantes sur le marché du crédit à la consommation en Belgique. Depuis plus de 40 ans, elle conseille professionnellement ses clients et s'efforce de toujours leur proposer la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

Citibank finance les achats de certains produits chez des commerçants déterminés qui interviennent en tant qu'intermédiaires de crédit (réseau indirect). Citibank se concentre principalement sur les commerçants en électro, mobilier, motos et produits pour la rénovation de l'habitat.

L'octroi d'un crédit est une décision importante et Citibank veut vous fournir un service optimal. Voilà pourquoi, nous vous demandons d'abord plus d'informations sur votre situation financière (revenus et charges) et en particulier sur vos engagements financiers en cours.

Lors de l'examen de votre demande de crédit, Citibank a l'obligation de contacter directement la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale de Belgique. Si votre crédit est refusé, nous nous engageons à vous en informer dans les plus brefs délais.

Vous pourrez également, si vous le désirez, contacter directement la Centrale des Crédits aux Particuliers de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, en joignant une copie recto/verso de votre carte d'identité, pour obtenir le détail des informations vous concernant.

La décision d'octroi de crédit ne dépend pas de l'ouverture d'un autre produit.

Citibank veut absolument vous offrir un service optimal. Il est donc important que vous nous contactiez rapidement, si vous avez la moindre plainte à formuler ou si vous avez des questions concernant l'octroi d'un crédit :

- > Vente/Prêt à tempérament / Budget Actif : 02/626.50.50 (24h/24 et 7j/7).
- > Carte de crédit Citi MasterCard: 02/774.55.55 (24h/24 et 7j/7)

Vous trouverez ci-après les informations détaillées concernant les produits suivants :

- > Vente à tempérament / Prêt à tempérament
- > Budget Actif
- > Carte de crédit Citi MasterCard

Si vous avez des difficultés pour rembourser, vous devez prendre contact, le plus vite possible, avec CitiPone au 02/626.50.50 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7).

Vente à tempérament / Prêt à tempérament

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Prêt à tempérament avec remboursement variable du capital par mensualités constantes.
Vente à tempérament avec remboursement variable du capital par mensualités constantes.

3. Modalités de paiement

Il s'agit d'un crédit remboursable à relativement court terme. Vous vous engagez à rembourser la somme mise à votre disposition par Citibank, majorée des intérêts, à termes fixes via des remboursements variables du capital par mensualités constantes.

En cas de vente à tempérament, vous devez payer un acompte minimum de 15% du prix d'achat au comptant.

Vous commencez à rembourser un mois après la mise à disposition de la somme empruntée sauf le cas d'éventuelles actions promotionnelles.

Vous choisissez vous-même comment vous remboursez :

- > soit via les formulaires de virement qui vous auront été adressés
- > soit via un ordre permanent que vous demanderez auprès de l'organisme financier qui gère le compte duquel vous souhaitez que l'on débite chaque mois le montant dû.

Montant du crédit et durée :

Montant du crédit EUR	Durées maximales de remboursement en mois
200 – 500	18
501 – 2.500	24
2.501 – 3.700	30
3.701 – 5.600	36
5.601 – 7.500	42
7.501 – 10.000	48
10.001 – 15.000	60
15.001 – 20.000	84
20.001 – 37.000	120
> 37.000	240

4. Exemple chiffré de produits types auprès des commerçants affiliés au réseau indirect Citibank

4.1 Prêt à tempérament standard

Prix d'achat/ Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
1.200 EUR	18 mois	22,00%	77,74 EUR

4.2 Vente à tempérament standard

Prix d'achat	Acompte 15%	Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
1.200 EUR	180 EUR	1.020 EUR	18 mois	22 %	66,08 EUR

4.3 Prêt à tempérament 0%

Prix d'achat/ Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
1.200 EUR	18 mois	0%	66,67 EUR

4.4 Vente à tempérament 0%

Prix d'achat	Acompte 15%	Montant du crédit	Durée	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Paiement mensuel
1.200 EUR	180 EUR	1.020 EUR	18 mois	0 %	56,67 EUR

Remarque importante

Le taux annuel effectif global peut varier en fonction du montant du crédit, de la durée du contrat de crédit ou du règlement des paiements. Si vous souhaitez obtenir un exemple chiffré personnalisé, vous pouvez vous adresser à l'intermédiaire de crédit susmentionné.

5. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre de l'octroi d'une vente/d'un prêt à tempérament : acte de cession de rémunération et de créances.

6. Frais non compris dans le coût du crédit

1. En cas de simple retard de paiement, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le capital échu et impayé et les frais convenus de lettres de rappel. Ces frais se composent d'un montant forfaitaire de 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi.

2. En cas de déchéance du terme, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :

- > 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
- > 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

Budget Actif

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Ouverture de crédit à durée indéterminée avec possibilité de remboursement échelonné du montant utilisé.

3. Caractéristiques du produit et modalités de remboursement

Le montant maximum de l'ouverture de crédit est de 5.000 euros.

Le contrat de crédit est conclu pour une durée indéterminée, mais peut être résilié par les deux parties par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois.

Vous choisissez vous-même comment et quand utiliser le crédit :

- > avec une carte de banque :
 - via tous les guichets automatiques en Belgique et les magasins affiliés
 - via tous les guichets automatiques à l'étranger du réseau Cirrus, NYCE, Servired et Maestro
 - via tous les Banking Centers automatiques de Citibank.
- > domiciliation, ordres permanents, virements, CitiPhone Banking, Citibank Online Banking.
- > retrait en espèces ou chèque bancaire dans une agence Citibank.

Vous vous engagez à rembourser la somme mise à disposition, majorée des intérêts.

Vous recevrez chaque mois un extrait de compte. Sur cet extrait, vous trouverez un aperçu de toutes les opérations, intérêts et frais du mois précédent.

Vous choisissez vous-même la somme que vous remboursez par mois, mais vous êtes tenu de rembourser au moins le montant minimum à payer.

Le montant mensuel minimum à payer s'élève à 1/24e du montant total dû. En cas de dépassement du montant de l'ouverture de crédit, ce calcul s'effectue sur la base du montant total de l'ouverture de crédit majoré du montant total du dépassement.

Vous choisissez vous-même comment vous remboursez :

- > soit via les formulaires de virement qui vous seront adressés avec votre extrait.
- > soit via une domiciliation que vous demanderez auprès de l'organisme financier qui gère le compte duquel vous souhaitez que l'on débite chaque mois le montant dû.

4. Exemple chiffré de produit type

Montant du crédit	Taux annuel effectif global (T.A.E.G.)	Taux débiteur annuel actuariel
5.000 EUR	14,00%	14,00%

Montant de 1.000 euros utilisé pendant toute la période de votre extrait de compte :

- > intérêts dus : 10,82 euros pour 30 jours
- > montant total dû : 1.010,82 euros
- > montant minimum à payer pour ce mois : 42,12 euros

5. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre d'un Budget Actif : acte de cession de rémunération et de créances.

6. Frais non compris dans le coût du crédit

1. Utilisation de la facilité Maestro : 9,90 euros par année calendrier, à partir du premier emploi, quelle que soit la date du premier emploi
2. Ordre permanent impayé, domiciliation impayée, virement avec date mémo impayé : 8 euros
3. Frais de rappel en cas de retard de paiement : 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi
4. Intérêts en cas de retard de paiement : 15,33% (taux annuel actuariel)
5. Intérêts sur dépassements non autorisés : 15,33% (taux annuel actuariel)
6. En cas de déchéance du terme, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :
 - 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
 - 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

Cartes de crédit Citi MasterCard

1. Prêteur

Citibank Belgium SA, Boulevard Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles, TVA BE 0401.517.147
RPM Bruxelles.

2. Type de contrat de crédit

Ouverture de crédit à durée indéterminée avec possibilité de remboursement échelonné du montant utilisé.

Le montant de l'ouverture de crédit varie de 750 euros à 5.000 euros.

Le contrat de crédit est conclu pour une durée indéterminée mais il peut être résilié par les deux parties par lettre recommandée avec un préavis de 3 mois.

3. Modalités de paiement

À la réception de chaque relevé de compte mensuel, vous pouvez ne régler que 5% du montant dû (ou plus si désiré) et reporter le solde au mois suivant. Ceci jusqu'à concurrence du montant maximum de l'ouverture de crédit.

Le montant minimum à payer ne peut être inférieur à 25 euros, sauf si le montant total dû est inférieur à 25 euros, auquel cas c'est ce montant qui doit être payé.

4. Quels sont les frais liés à l'utilisation de l'ouverture de crédit ?

Des intérêts débiteurs sont calculés proportionnellement au temps écoulé depuis l'utilisation du crédit, sur le solde restant dû et sur les nouvelles dépenses effectuées dans le courant de la période entre deux relevés de comptes successifs.

Ces intérêts calculés sur une base journalière ne sont dus que sur les dépenses en capital (retraits en espèces et achats) ainsi que sur les primes de produits d'assurances éventuels.

5. Comment calcule-t-on les taux ?

Le taux débiteur du crédit peut différer en fonction du montant de l'ouverture de crédit lié à la carte de crédit, de sa cotisation annuelle ainsi que des frais de retrait en espèces.

Le T.A.E.G (taux annuel effectif global) du crédit est calculé selon un exemple représentatif dont les hypothèses figurent sur le contrat de crédit.

Quelques exemples standard de taux débiteurs du crédit

Ligne de crédit (EUR)	T.A.E.G.	Taux débiteur annuel actuariel
750	14,91%	14,30%
2.500	13,99%	13,85%

6. Exemple chiffré de produit type

Carte de crédit Citi MasterCard

Taux débiteur annuel actuariel	13,85%
Ligne de crédit	2.500 euros
Cotisation annuelle	0 euros
Taux Annuel Effectif Global (T.A.E.G.)	13,99%

Exemple avec 2 extraits mensuels		(EUR)
	Solde initial	0,00
13-12-07	achats divers	999,00
26-12-07	Solde final	999,00
	montant minimum à payer :	
	5% de 999,00	49,95
	montant minimum total à payer avant le 13-01-2008	49,95
22-12-07	Solde initial	999,00
05-01-08	achats divers	400,00
13-01-08	remboursement client	-100,00
26-01-08	intérêts débiteurs	13,70
26-01-08	Solde final	1.312,70
	montant minimum à payer :	
	5% de 1.312,70	65,64
	montant minimum total à payer avant le 13-02-2008	65,64

7. Garanties

Les garanties suivantes sont habituellement demandées dans le cadre d'une carte de crédit Citi : acte de cession de rémunération et de créances.

8. Frais récurrents

- 1. Cotisation annuelle de la carte principale :** 0 euro
Cotisation annuelle de la carte additionnelle : 10 euros
- 2. Retraits en espèces :** 4,96 euros par retrait en Belgique ou à l'étranger. Cette opération est gratuite si le compte carte de crédit présente un solde créditeur au moins égal au montant du retrait.

9. Frais non compris dans le coût du crédit :

- Duplicata extrait de compte : 12,40 euros pour les extraits datant de plus de 6 mois
- Express card : 15,00 euros
- Cotisation annuelle pour option 'Cash Back' : 10,00 euros
- Citibank Alerting Service : 0,50 euro par mois
- Opérations en devises hors de la zone Euro : la conversion en Euro est opérée en fonction du cours du taux de change de Visa International (majoré de 2,5%) ou MasterCard (majoré de 2,5%) en vigueur le jour du traitement comptable par Citibank.
- Domiciliation impayée : 10,00 euros

7. Dépassement ligne de crédit : intérêt de retard à partir du jour du dépassement + pénalité de 6,20 euros par relevé de compte (pénalité uniquement applicable si le compte ne présente pas de retard de paiement)
8. Intérêt de retard sur capital échu impayé et dépassement : taux débiteur annuel + 10% du taux débiteur
9. Frais de rappel : 7,50 euros majorés des frais postaux en vigueur au moment de l'envoi
10. Frais administratifs pour comptes avec un solde créditeur sur lesquels aucune transaction n'a été enregistrée pendant 24 mois : 20,00 euros par an.
11. En cas de déchéance du terme, en raison de la non-exécution de vos obligations, Citibank peut vous réclamer l'intérêt de retard convenu sur le solde restant dû ainsi qu'une indemnité, calculée sur ce solde et plafonnée à :
 - > 10% au maximum sur la tranche de solde restant dû comprise jusqu'à 7.500 euros
 - > 5% au maximum sur la tranche de solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

Ed. resp. : M. De Bolle- Prêteur : Citibank Belgium SA, Bld Général Jacques 263g, 1050 Bruxelles,
TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles, C.B. 954-5462261-42.